



4 l'éthique/ les préjugés

Le webzine des enseignants sur la révolution numérique

Le **webzine** des **enseignants** sur la **révolution numérique**

Guide pédagogique pour le projet **Voir, c'est croire** • droits humains, nouvelles technologies et médias

Éthique et partialité



<< La « révolution des caméscopes » a commencé en 1991, et a donné lieu à de nouveaux dilemmes éthiques.

INTRODUCTION

Dans les modules précédents, nous avons examiné des exemples d'aspects problématiques ou controversés des technologies des communications dans le contexte des droits humains. Nous avons pris en considération des questions telles que : Comment peut-on savoir si des informations sont crédibles? Que devons-nous faire à propos de l'utilisation des médias à des fins subversives? Le module 4 examine de plus près les enjeux éthiques et la question de la partialité des médias. Il se penche sur l'utilisation des technologies à des fins « pernicieuses », le recours à la vidéo comme preuve en cour, et comprend également une introduction aux théories de Marshall McLuhan. Nous terminons avec un aperçu des tendances futures.

table des matières

Citations-clés.....	2
Marshall McLuhan et la partialité des médias.....	3
L'utilisation des vidéos en cour.....	5
L'utilisation « pernicieuse » des technologies des communications.....	8
Évaluation.....	10
Suggestions pour poursuivre la recherche	13
Pour nous contacter	13

>> À son époque, McLuhan était perçu comme un visionnaire, mais un peu excentrique. Avec le temps, on lui a donné raison. Aujourd'hui, ses études des médias et de la société sont encore plus pertinentes que lorsqu'elles ont été publiées.



Citations-clés

Les sociétés ont toujours été façonnées plus par la nature des moyens par lesquels les humains communiquent que par le contenu de cette communication.

— Marshall McLuhan, gourou des médias, dans **Message et Massage**, écrit en 1967.

La technologie a évolué à un point où la seule restriction est l'imagination des journalistes. Avec l'approbation des militaires et la volonté du peuple, nous pouvons diffuser en direct de n'importe où. C'est plutôt effrayant.

— Frank Governale, vice-président des opérations à CBS News, à l'égard de la guerre en Iraq, dans **le New York Times**, 24 mars 2003.

Le résultat de cette surcharge d'informations par courriel, télécopie, Palm Pilot, Internet et les bulletins de nouvelles 24 heures sur 24, est que nous sommes probablement mieux connectés et moins bien informés aujourd'hui qu'à tout autre moment de l'histoire.

— Gene Policinski, du **Freedom Forum**, un organisme américain voué à la promotion de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, exprimant un point de vue provocateur à l'égard de la technologie.

Il y a un revers possible à ce déferlement d'horribles choses que nous montrent les caméras miniatures. Il y aura toujours des personnes qui voudront imposer leurs images avec des intentions pernicieuses.

— Leslie Woodhead, documentariste, dans **Voir, c'est croire**.

La technologie vidéo met entre les mains de centaines de milliers de personnes l'un des instruments d'enquête les plus puissants de l'arsenal judiciaire.

— Alain Tieger, procureur du ministère public lors du procès des policiers dans l'affaire Rodney King et lors du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie, dans **Voir, c'est croire**.

1. MARSHALL MCLUHAN ET LA PARTIALITÉ DES MÉDIAS

L'héritage de McLuhan

Académicien canadien et figure emblématique de la culture pop, Marshall McLuhan (1911-1980) a élaboré plusieurs des termes et des concepts que nous associons aux technologies des communications et aux médias aujourd'hui. En fait, il a popularisé le terme « médias » pour désigner les « moyens de communication de masse ». Ce qui est remarquable, c'est qu'il a imaginé que les technologies des communications transformeraient le monde en un « village global » bien avant l'apparition des ordinateurs personnels, des téléphones cellulaires ou même de la télédiffusion généralisée.

« Le message, c'est le médium » est probablement la citation de McLuhan la plus connue. Il croyait que les médias étaient plus que de simples systèmes passifs qui transmettent l'information; ils façonnent notre expérience du monde. De plus, chaque médium possède des caractéristiques propres qui affectent la façon dont nous percevons les « messages ». Par exemple, lire un article de journal sur la guerre en Iraq, regarder la transmission des images en direct des combats à la télévision de CNN ou entendre des témoignages à la radio sont des expériences très différentes.

Dans le contexte des droits humains, le choix du média pour communiquer des informations a un impact à la fois sur les participants dans une campagne et sur leur public cible. Lorsque des centaines de milliers de personnes protestent dans les rues, le message envoyé aux chefs d'État est beaucoup plus puissant que les messages inscrits sur leurs pancartes. Dans le cas des membres de la coalition Nakamata, l'utilisation des caméras vidéo affecte à la fois leur façon de combattre les abus des droits humains et la façon dont ils sont perçus par les autorités gouvernementales et par le public.

Activité 1 : McLuhan a déjà dit que « dans un environnement d'information électronique, les minorités ne peuvent plus longtemps être retenues - et ignorées. Trop de gens savent trop de choses sur les autres. Notre nouvel environnement nous oblige à l'engagement et à la participation » (Message et Massage, 1967). Il est vrai que la couverture médiatique des crises humanitaires peut contribuer à apporter de l'aide, comme lors de la grande famine en Éthiopie. Mais un bombardement d'images et de reportages sur la souffrance peut aussi provoquer un « épuisement de compassion », c'est-à-dire l'insensibilité du public face à l'information. Utilisez les questions suivantes pour amorcer la réflexion et faire une discussion en classe :

1. Croyez-vous que prendre connaissance d'injustices nous incite à agir? Expliquez votre point de vue. En plus de l'information, qu'est-ce qui pourrait inciter des gens à s'engager dans une campagne?
2. Dans le cas de la défense des droits humains, que pouvez-vous suggérer pour éviter un « épuisement de compassion »?
3. La citation de Gene Policinski, au début de ce module, fournit une vision plus pessimiste de l'impact de cette multitude d'informations transmises par la technologie. Expliquez son point de vue. Êtes-vous d'accord avec lui? Quelle est votre opinion?

La partialité des médias

McLuhan a souvent écrit sur la « partialité » (*media bias*) inhérente à toute forme de média. Chaque « texte » médiatique (terme utilisé pour décrire toutes les formes de communication), des sites Web aux bulletins de nouvelles en passant par les films documentaires, est aussi imbu d'un point de vue ou d'un préjugé rarement affirmé explicitement. Dans tous les modules, nous avons vu des exemples d'individus ou de groupes qui mettent à profit les médias pour faire avancer une cause politique ou sociale, parfois pour des motifs subversifs.

Beaucoup de producteurs de médias tentent de présenter les deux côtés d'une question controversée. Cependant, il y a souvent en réalité des douzaines de points de vue. Voici une liste de contrôle pour vous aider à évaluer de façon critique un « texte » médiatique et à détecter les préjugés ou le point de vue de l'auteur:

1. Quelles sont les sources d'information? Comment évalueriez-vous leur crédibilité et leur authenticité ?
2. Dans quelle mesure le texte présente-t-il les croyances d'un groupe en particulier?
3. Dans quelle mesure les producteurs révèlent-ils leurs motifs? Qu'est-ce que les producteurs essaient de réaliser?
4. Y-a-t-il des idées politiques, idéologiques et sociales que l'on pourrait déceler en faisant une analyse détaillée? Est-ce qu'une variété de points de vue et d'opinions est exprimée? Si oui, comment?
5. Qui est dans une position de pouvoir? Qui ne l'est pas?
6. Qui est exclu? Pourquoi?
7. Quels stéréotypes, s'il y en a, sont utilisés? Quel est leur impact?

Activité 1 : Référez-vous à la liste de contrôle pour analyser le film **Voir, c'est croire** ou le site Web **seeingisbelieving.ca** et discutez de votre analyse. (Note : le site Web existe en anglais seulement. Nous fournissons toutefois les références pour les professeurs voulant s'y référer. Si vous n'utilisez pas le film ou le site Web, évaluez le texte, les questions et les activités dans **le webzine des enseignants**.) Décrivez votre réaction à toute forme de partialité que vous avez trouvée. Si vous êtes en désaccord avec la façon dont l'information est présentée, décrivez la façon dont vous auriez aimé que les producteurs présentent le contenu.

Activité 2 : La dernière guerre en Iraq illustre de manière frappante la notion de « village global » et la partialité inhérente à différents médias. Les vidéophones, les connexions Internet haute vitesse dans le désert, les antennes satellites portables et les ordinateurs portables ont permis aux auditeurs, du Qatar jusqu'à Vancouver, de suivre le déroulement des combats en direct. Certains critiques soutiennent que toute cette technologie met énormément de pression sur les journalistes qui doivent faire des reportages continuellement, donnant lieu à beaucoup de communications, mais peu d'informations.

Référez-vous aux questions suivantes pour amorcer une discussion en classe ou pour faire un court travail écrit :

1. Comment avez-vous vécu l'expérience de suivre la guerre dans les médias? À quels types de médias avez-vous eu recours pour vous informer? Avez-vous regardé des reportages provenant de sources européennes ou d'Al Jazeera, aussi bien que de sources nord-américaines? Quels chaînes de télévision/sites Web/journaux/stations de radio avez-vous préférés?
2. Avez-vous réagi différemment à l'information selon que vous l'avez vue à la télévision, lue dans les journaux, lue sur des sites Web ou entendue à la radio? Si oui, comment?
3. Avez-vous affiché vos propres informations ou opinions à propos de la guerre sur un site Web ou sur un babillard électronique? Quel message avez-vous essayé de partager? Comment avez-vous raconté votre point de vue?
4. Avez-vous remarqué les préjugés propres aux différents médias?
5. Lors de cette guerre, le public du monde entier a eu un accès sans précédent à des images en direct. Quel a été, selon vous, l'impact de ces images sur l'opinion publique? Pensez-vous que cette couverture a affecté la façon dont la guerre a été menée?



>> Lors du premier procès dans l'affaire Rodney King, la défense s'est servie de la bande vidéo pour démontrer que les policiers suivaient la procédure.

2. L'UTILISATION DE LA VIDÉO EN COUR

Alors que les vidéos amateur font leur apparition à la cour comme pièces à conviction, la crédibilité du contenu médiatique est devenue un des enjeux les plus importants dans le domaine de la justice et des droits humains.

(Note : d'autres informations sur le procès des policiers dans l'affaire Rodney King et sur le Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie sont disponibles sur le site Web **seeingsbelieving.ca** dans la section « video », sous « handcam revolution » et « timeline ».)

Rodney King et la cassette qui a marqué l'histoire

La « révolution des caméscopes » a véritablement commencé en 1991 lorsqu'un vidéaste amateur a filmé le passage à tabac de Rodney King par des policiers à Los Angeles. Les images vidéo, sombres et granuleuses, ont fait le tour de la planète et ont provoqué un sentiment d'indignation par rapport à cette preuve apparemment irréfutable de brutalité policière. Mais lorsque les policiers ont été poursuivis en justice pour attaque à main armée et utilisation de force excessive, les avocats de la défense et les procureurs ont interprété la bande vidéo différemment. En faisant jouer la bande vidéo au ralenti et en la décomposant en segments, la défense a su convaincre le jury que la conduite des policiers était justifiée, compte tenu du comportement de Rodney King qui pouvait être perçu comme dangereux et menaçant. Le verdict de non-culpabilité a provoqué des émeutes à Los Angeles. La bande vidéo a été utilisée à nouveau dans un deuxième procès au terme duquel les policiers ont été condamnés.

Activité 1 : Visionnez la bande vidéo sur Rodney King et faites une recherche sur les procès. (Note : le clip vidéo est facile à trouver sur Internet. Vous pouvez également consulter la section « vidéo » sur le site Web **seeingsbelieving.ca** pour de plus amples renseignements sur cette histoire.)

- Faites votre propre procès en classe en utilisant les images vidéo : une équipe représentera la défense, une autre équipe représentera les procureurs, et le reste de la classe agira comme jury.
- Discutez de la façon dont vous êtes parvenus à vos conclusions. Comment votre perception de la bande vidéo a-t-elle changé (si c'est le cas) depuis le premier visionnement? Qu'est-ce que vous pensez de l'utilisation des vidéos comme preuve dans un procès?



<< Au Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie, des moniteurs vidéo permanents ont été installés dans les salles d'audience ultra-modernes.

Les preuves vidéo dans les tribunaux de crimes de guerre

Les photographies, les images satellites, et les vidéos amateur ont joué un rôle crucial dans la poursuite des criminels de guerre au Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie et au Tribunal pénal international du Rwanda. Par exemple, des images de l'armée serbe qui envahit un village musulman bosniaque ont mené à la première condamnation pour génocide devant la cour dans la cause du général Radislav Krstic. La vidéo a également joué un rôle important dans le procès de l'ancien président serbe Slobodan Milosevic. Mais Milosevic et ses supporters ont soutenu que les images avaient été fabriquées ou trafiquées, et il s'est servi de sa propre bande vidéo dans sa défense. De plus, il ne reconnaît pas l'autorité de la cour, alléguant qu'elle n'est pas « légitime ».

Note : pour de plus amples renseignements sur cet événement, voir la section « storyboard » dans « video » sur le site Web **seeingisbelieving.ca**. Des informations détaillées sur cette histoire sont disponibles sur le site Web de ICTY.

Activité 1 : Une cour pénale internationale (CPI) vient d'être créée avec le mandat de promouvoir la société de droit et de poursuivre en justice les criminels qui commettent des crimes contre l'humanité comme le génocide (l'extermination délibérée d'un peuple ou d'une nation). Les opposants à la Cour pénale internationale soutiennent que ce n'est pas un moyen légitime d'amener les criminels en justice.

- Faites une recherche sur l'histoire de la CPI et sur les débats entourant ses objectifs et sa légitimité. Discutez de vos opinions, en tenant compte de l'utilité d'une telle cour, de l'universalité de la justice, et des moyens nécessaires pour assurer l'équité.
- Examinez quelques cas célèbres de crimes de guerre, comme les procès de Nuremberg et le procès de Milosévic au Tribunal pénal international.
- Faites une liste de personnes qui, à votre avis, devraient comparaître devant la CPI.
- Divisez la classe en deux, l'accusation et la défense, et décidez si chacune des personnes sur votre liste devraient ou non subir un procès. Quels noms ont été retenus par la classe?
- Décidez si vous permettriez l'utilisation des vidéos amateur comme preuve en cour.

(Note : des informations fiables sont disponibles sur le site de la CPI le site du ICTY et le site de Court TV (en anglais seulement). Vous pourriez également visionner le film *Judgment at Nuremberg* (Jugement à Nuremberg, 1961), récipiendaire d'un prix Academy Award, ou le documentaire *The Trials of Henry Kissinger*, 2002).

3. L'UTILISATION « PERNICIEUSE » DES TECHNOLOGIES DES COMMUNICATIONS

Bien que les vidéos amateur permettent de traduire en justice des criminels de guerre, elles peuvent aussi être utilisées à des fins controversées ou pernicieuses. Parmi les exemples dans **Voir, c'est croire** : une milice d'extrême droite aux Etats-Unis montre comment armer un enfant; Al Qaeda distribue des vidéos afin de recruter des jeunes hommes; les membres du groupe culte Heaven's Gate filment leurs messages d'adieu avant de commettre un suicide collectif. Dans le site Web **seeingisbelieving.ca**, des exemples d'utilisations controversées d'autres technologies des communications sont décrits : au Moyen Orient, des kamikazes palestiniens adaptent les téléphones cellulaires pour en faire des détonateurs et les agents israéliens sont soupçonnés d'avoir utilisé un téléphone cellulaire muni d'explosifs pour assassiner un militant palestinien reconnu; en Turquie, le leader des rebelles kurdes, Abdullah Ocalan, a été capturé à l'étranger et rapatrié pour être traduit en justice dans son pays lorsque des services de renseignements ont réussi à suivre les traces de ses appels par téléphone cellulaire.

1. Pouvez-vous penser à des utilisations pernicieuses des téléphones cellulaires, des vidéos, et des autres technologies des communications dans votre communauté? Décrivez-les. (Note : quelques exemples sont les sites haineux sur Internet, la surveillance des lignes téléphoniques ou des activités sur Internet.)
2. Quelles mesures ont été prises pour contrer ce problème? La législation par exemple? Êtes-vous d'accord avec cette approche?
3. Comment aimeriez-vous voir cette question être traitée? Pensez à au moins trois façons de combattre l'utilisation des technologies des communications à des fins subversives ou de protéger les gens de leurs effets. Par exemple, il serait possible de militer pour des changements dans la législation, d'utiliser divers médias pour éduquer les citoyens, d'organiser des protestations publiques ou de collaborer avec les policiers pour arrêter les contrevenants.
4. Quelles sont les conséquences possibles d'une telle démarche? Par exemple, si on protège la population en interdisant les messages haineux, compromet-on la liberté d'expression?

Activité 1 : Dans la citation au début de ce module, le cinéaste Leslie Woodhead décrit comment certains vidéastes aux intentions néfastes tentent de distribuer et de montrer leurs films. Un exemple d'actualité est la diffusion des vidéos d'Osama bin Laden, que certains membres du gouvernement voudraient faire censurer parce qu'elles pourraient contenir des messages cachés incitant ses supporters à commettre d'autres attaques terroristes. Choisissez un exemple dans **Voir, c'est croire** ou du site Web **seeingisbelieving.ca** d'images vidéo destinées à des usages subversifs et servez-vous des questions suivantes pour faire une discussion en classe :

1. Qu'est-ce que le vidéaste espérait accomplir en montrant ces images? Quel impact pourraient avoir ces images sur les téléspectateurs des bulletins de nouvelles?
2. Pensez-vous que ce matériel devrait-être censuré (interdiction d'être diffusé, en entier ou en partie)? Y-a-t-il des contextes médiatiques où on devrait censurer plus que d'autres, par exemple, la télévision par rapport à Internet? Comment doit-on choisir le matériel qui devrait être censuré et ce qui peut être montré? Qui devrait décider?
3. Dans tout environnement médiatique, les séquences vidéo sont insérées dans le reportage et placées en contexte en utilisant une narration ou un texte. Si l'extrait que vous avez choisi devait être diffusé aux nouvelles ou dans un autre média, imaginez le genre d'informations contextuelles que vous aimeriez fournir.

(Note : si vous n'utilisez pas le film **Voir, c'est croire** ou le site Web **seeingisbelieving.ca**, vous pouvez faire faire des recherches sur Internet sur les sujets pertinents.)

4. LES TENDANCES DE L'AVENIR

Franchir la ligne de partage numérique

Marshall McLuhan a commencé à parler des façons dont les technologies des communications pouvaient transformer le monde en « village global » il y a déjà presque 40 ans. Les progrès des dernières décennies, des ordinateurs aux téléphones cellulaires en passant par la diffusion télévisuelle internationale, créent de plus en plus d'occasions qui permettent aux gens partout dans le monde de communiquer. Cependant, tous les citoyens de la planète n'ont pas le même accès à ces outils.

L'expression « ligne de partage numérique » (*Digital Divide*) désigne l'écart entre les gens qui ont accès aux technologies des communications modernes et ceux qui n'y ont pas accès. Elle peut désigner l'écart entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement, les populations rurales et urbaines, les différences parmi les gens de classes socio-économiques différentes, et même parmi des gens ayant des capacités mentales ou physiques différentes. Ces catégories se recoupent souvent.

Les organismes de défense des droits humains comme Witness essaient de franchir cette ligne de partage en offrant de l'équipement, de la formation et un support aux individus et aux organismes communautaires partout dans le monde qui militent pour les droits humains. (Note : le travail de Witness est abordé dans le film **Voir, c'est croire** et à plusieurs endroits dans le site Web **seeingsbelieving.ca**.) Le « Village Phone Program » de Grameen Telecom, vu dans le module 2, en est un autre exemple. Dans ce cas, une corporation, un organisme à but non-lucratif et le gouvernement travaillent ensemble pour fournir la technologie là où il n'y a pas d'infrastructures de communications (les structures et les appareils de base nécessaires pour permettre au système de fonctionner). (Note : dans la section « technology » de **seeingsbelieving.ca**, voir le document sur le Bangladesh dans « cell phones ».)

Activité 1 : Divisez la classe en petits groupes et faites une recherche dans Internet sur la ligne de partage numérique. Faites une « étude de cas » en choisissant un groupe ou une population qui a difficilement accès aux technologies des communications. Vous pouvez choisir un groupe de votre communauté ou un groupe national ou international. Quelques idées : une école locale qui n'a pas les moyens d'acheter de l'équipement moderne, un pays peu industrialisé, une population rurale ou autre communauté qui manque de fonds ou d'infrastructures, des personnes ayant des handicaps physiques ou mentaux. (Note : il y a plusieurs exemples sur le site Web de Witness.)

- Faites une brève description de votre groupe ou population. À quels types de technologies des communications ont-ils accès et à quels types n'ont-ils pas accès? Quelles barrières les empêchent d'y avoir accès? Quels efforts, s'il y en a, ont été faits pour franchir ces barrières?
- Essayez de trouver une stratégie pour franchir les barrières à l'accès, en donnant trois suggestions ou plus pour passer à l'action. Ceci pourrait inclure : différents types d'efforts pour changer les politiques gouvernementales, des façons de recueillir de l'argent pour acheter de l'équipement, l'identification de compagnies qui pourraient fournir de l'équipement ou adapter leur équipement pour le rendre plus accessible; le partenariat avec des organismes de droits humains comme Witness, etc.

>> Gillian Caldwell, directrice de Witness, à la recherche des dernières technologies des communications lors d'une foire commerciale à New York.



La convergence et un monde sans fil

Dans le passé, les téléphones cellulaires servaient à converser. Maintenant, on peut envoyer des textes par messagerie, jouer, prendre le courriel et transmettre des extraits vidéo. Ceci est un exemple de « convergence » – la combinaison et le fusionnement de différents types de technologies des communications. Dans **Voir, c'est croire**, le cas de Joey Lozano illustre ce concept lorsque celui-ci prend les images d'une attaque sur Nakamata tournées avec sa caméra numérique, les télécharge sur son ordinateur pour en faire un montage, et transfère la séquence montée au site Web de Witness à New York ou l'envoie à une émission de télévision pour diffusion nationale.

Les technologies numériques contribuent à la convergence puisque l'information est sauvée dans un format qui est compatible avec différents types d'équipement, comme dans le cas des images numériques téléchargées d'un caméscope à un ordinateur ou transmises d'un téléphone cellulaire avec dispositif vidéo. Les technologies sans fil contribuent également à la convergence puisqu'il est de plus en plus facile d'envoyer des informations d'un appareil à un autre sans qu'il y ait un lien physique entre les deux.

Activité 1 : Faites une recherche sur les progrès des technologies des communications. Étudiez les nouveaux produits disponibles sur le marché et les développements technologiques que l'on prévoit. Ensuite, examinez à nouveau l'une des communautés ou l'un des groupes que vous avez étudiés dans un module précédent et la question des droits humains qu'il défend.

- Comment les campagnes de droits humains du groupe pourraient-ils bénéficier des progrès technologiques?
- Quelles suggestions pourriez-vous faire au groupe pour qu'il incorpore certains de ces nouveaux outils (ou des nouvelles fonctions sur la technologie qui existe déjà) dans sa stratégie de communication?
- Comment la convergence s'applique-t-elle dans ce cas-ci?
- Si vous deviez concevoir un nouvel appareil ou une nouvelle fonction pour un appareil existant qui pourrait aider le groupe, quel serait-il?

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION 1/3

Nous aimerions avoir votre opinion du webzine des enseignants sur la révolution numérique.

Titre du cours : _____ Année : _____ Nombre d'étudiants dans la classe : ____

Dates de la session (jj/mm/aaaa) : de _____ à _____

Ville, région, ou communauté où est située votre école : _____

Facultatif : _____

Votre nom : _____ Nom de votre école : _____

Vos coordonnées : _____

Quels modules avez-vous utilisés? (Cochez toutes les cases appropriées.)

Module 1 : Le film

Module 2 : La démocratie

Module 3 : Les autochtones

Module 4 : L'éthique/les préjugés

Avez-vous utilisé le webzine des enseignants avec le film Voir, c'est croire et/ou avec le site Web seeingisbelieving.ca? (Cochez une case seulement.)

Le film et le site Web

Le film seulement

Le site Web seulement

Aucun des deux

1. Les objectifs

1.1 L'objectif du webzine pour les enseignants sur la révolution numérique est d'aider les enseignants et les étudiants à explorer l'utilisation des technologies des communications en rapport avec les droits humains, ainsi que les questions sociales, éthiques, culturelles et politiques qui en découlent.

Comment évalueriez-vous le webzine par rapport à l'atteinte de ces objectifs?

Excellent

Très bon

Bon

Satisfaisant

Insatisfaisant

Commentaires : _____

1.2 Un des objectifs secondaires du webzine est de fournir aux enseignants un guide d'accompagnement pour étudier le film Voir, c'est croire et le site Web seeingisbelieving.ca. (Répondez si applicable.)

Est-ce que le webzine était une ressource utile pour étudier le film?

Très utile

Moyennement utile

Pas utile

Commentaires : _____

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION 2/3

Est-ce que le webzine était une ressource utile pour étudier le site Web seeingsbelieving.ca?

- Très utile Moyennement utile Pas utile

Commentaires : _____

2. Le contenu

2.1 Est-ce que le contenu convenait au niveau des élèves?

- Très approprié Moyennement approprié Pas approprié

Commentaires _____

2.2 Est-ce que le contenu convenait au programme d'études de votre cours?

- Très approprié Moyennement approprié Pas approprié

Commentaires : _____

2.3 Le matériel était-il facile à utiliser?

- Très facile Moyennement facile Pas facile

Commentaires : _____

3. Activités

3.1 Pertinence

Est-ce que les activités étaient pertinentes pour la matière que vous enseignez?

- Très pertinentes Moyennement pertinentes Peu pertinentes

Quelles activités étaient les plus utiles pour votre cours?

Quelles activités étaient les moins utiles pour votre cours?

Commentaires : _____

3.2 Participation des étudiants

En général, est-ce que les étudiants ont montré de l'intérêt et ont participé aux activités?

- Grande participation Participation moyenne Peu de participation

Quelles activités les étudiants ont-ils le plus appréciées?

À quelles activités les étudiants ont-ils le moins participé?

Commentaires : _____

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION 3/3

Les activités ont-elles facilité des apprentissages chez les étudiants?

Beaucoup Moyennement Pas du tout

Commentaires : _____

4. Questions générales

4.1 À votre avis, est-il important d'enseigner les technologies des communications et les droits humains à vos étudiants?

Très important Moyennement important Peu important

Commentaires : _____

4.2 Aimeriez-vous qu'il y ait plus de ressources pour les enseignants qui abordent le sujet des technologies des communications et des droits humains?

Oui Non

Si oui, quelles ressources aimeriez-vous avoir?

Commentaires : _____

4.3 Recommanderiez-vous le webzine des enseignants sur la révolution numérique à d'autres enseignants?

Oui Non

Si non, pourquoi?

Commentaires : _____

4.4 À votre avis, comment pourrions-nous améliorer le webzine des enseignants? Ou, avez-vous des suggestions pour de futurs guides? _____

4.5 Commentaires généraux _____

Merci

Envoyez à:

Questionnaire d'ÉVALUATION

Necessary Illusions

24 av. Mont Royal O., suite 1008

Montréal, QC • Canada H2T 2S2

t. 514-287-7337f. 514-287-7620

c. info@necessaryillusions.ca

ou par télécopie: 514-287-7620

SUGGESTIONS POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE

1. Si vous voulez en savoir plus sur Marshall McLuhan, consultez les ressources suivantes : la biographie *Marshall McLuhan: The Medium and the Messenger* de Philip Marchand ou la biographie fascinante et plutôt subjective de Judith Fitzgerald, *Wise Guy*, le commentaire de Paul Levinson *Digital McLuhan: A Guide to the Information Millennium* (Routledge, 1999); la vidéo de l'ONF *McLuhan's Wake* (Kevin McMahon, 2002). Une bonne collection de ses écrits se retrouve dans *Essential McLuhan* (Basic Books, 1996).

De bien des façons, les théories et les idées de McLuhan sont plus applicables à la société contemporaine qu'ils ne l'étaient dans les années 1960 et 1970. Lisez un ou plusieurs des ouvrages cités ci-hauts et décrivez comment ses idées s'appliquent à votre expérience des technologies des communications.

Le webzine des enseignants a été réalisé par:

rédactrice en chef <Analee Weinberger>
rédacteurs <Barry Duncan, Stuart Poyntz, Patricia Fillmore, Melissa Riley, Analee Weinberger>
conception <Katerina Cizek>
conception Web <Eric Smith>
programmation Web <Chris Murtagh>
producteurs <K. Cizek/F. Miquet/P. Wintonick>

Donnez **votre opinion** du webzine!
Remplissez le **questionnaire**
inclus dans ce module
du webzine et envoyez-le
par courrier ou par télécopie

Une production de:

Necessary Illusions

24 av. Mont Royal O., suite 1008

Montréal, QC • Canada H2T 2S2

t. 514-287-7337

f. 514-287-7620

c. info@necessaryillusions.ca

Pour obtenir des copies du film:

Filmoption International

3401 St-Antoine Ouest,

Westmount, Qc H3Z 1X1

t. 514.931.6180 x225

f. 514.939.2034

c. email@filmoption.com

For all U.S. inquiries:

FirstRun/IcarusFilms

32 Court Street, 21st Floor,

Brooklyn, NY 11201

t. 718.488.8900

f. 718.488.8642

e. mailbox@frif.com

www.seeingisbelieving.ca

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

par le biais du Programme des droits de la personne, un programme de Patrimoine canadien.

Canada